

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Weber Juan, fils de Robert et de Gloria, née Rosal, né le 19 août 1949, à Guatemala-City (Guatemala), originaire d'Oberuzwil, profession inconnue, précédemment domicilié à 1207 Genève, rue de Savoie 4; SC auto à cp d'alerte 72;

Favre Rémy, fils de Francis et d'Elise, née Ramseyer, né le 5 mai 1959, à Billens, originaire de Broc, charpentier, précédemment domicilié à 1682 Prévonnoloup; car à cp car III/1;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mardi 10 juillet 1990, à 8 h. 30, à Grandson, Hôtel-de-Ville, Salle du tribunal de district, 1^{er} étage, sous l'inculpation pour Weber, d'insoumission intentionnelle, d'observation de prescriptions de service, et pour Favre, d'insoumission intentionnelle et d'observation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

12 juin 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Nicolas Stoll

33704

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Burtin Michel, fils d'Alex et de Marguerite, née Piece, né le 4 juin 1958, à Genève, originaire de Meinier, entrepreneur, précédemment domicilié à 1203 Genève, rue de la Dôle 20; fus à cp fus I/10;

Langmeier Gérard, fils de Julius et de Suzanne-Marie, née Py, né le 29 juillet 1952, au Locle, originaire de Buchs ZH, vendeur, précédemment domicilié à 1436 Treycovagnes; app efa à cp efa 21;

Aeschlimann Laurent, fils de Willy-Georges et de Rose-Marie, née Schläppi, né le 9 novembre 1962, à La Chaux-de-Fonds, originaire de Langnau im Emmental, couvreur, précédemment domicilié à 2612 Cormoret, Les Nicoles; can lm à cp ld fus IV/22;

tous trois actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mardi 10 juillet 1990, à 8 h. 30, à Grandson, Hôtel-de-Ville, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation pour Burtin, d'insoumission intentionnelle, pour Langmeier, d'insoumission intentionnelle, d'observation de prescriptions de service, d'abus et de dilapidation de matériel, et pour Aeschlimann, d'insoumission intentionnelle, de refus de servir, et d'abus et de dilapidation de matériel.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

15 juin 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, lt-colonel Nicolas Stoll

33704

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Coullery Alain, fils d'André et d'Irène, née Giani, né le 6 février 1949 à Genève, originaire de Fontenais, employé des transports en commun, précédemment domicilié à 2300 La Chaux-de-Fonds, Charrière 1; fus à cp ld fus IV/123;

Schuepbach François, fils de Rudolph et de Marie-Claude, née Jost, né le 28 octobre 1958, à Boudevilliers, originaire de Bleiken bei Oberdiessbach, moniteur-électricien, précédemment domicilié à 2022 Bevaix, rue du Temple 13; sdt radio à cp EM car 2;

Brogli Charles-André, fils de Frédéric et de Clara, née Siebenthal, né le 17 mai 1952, à Moutier, originaire de Wegenstetten, instituteur, précédemment domicilié à 2605 Sonceboz, rue Euchette 24; aide-four à cp mat san II/82;

Stierli Pierre-Yves, fils de Peter et d'Elisabeth, née Tuscher, né le 5 février 1967, à Nyon, originaire d'Aristau, représentant, précédemment domicilié à 1814 La Tour-de-Peilz, chemin Vassin 28; mitr à cp car II/2;

tous quatre actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 13 juillet 1990, à 8 h. 30, à Neuchâtel, Le Château, Salle des Etats, sous l'inculpation pour Coullery, d'insoumission intentionnelle, pour Schuepbach, d'insoumission intentionnelle, plus la révocation éventuelle d'un sursis, pour Brogli, de refus de servir, et pour Stierli, d'inobservation de prescriptions de service, et de désertion.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

15 juin 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Daniel Blaser

33704

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Métraiiller Frédéric, fils de Claude et de Marguerite, née Favre, né le 20 février 1968, à Sion, originaire d'Evolène, boulanger, actuellement sans domicile connu; recr fus;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mardi 3 juillet 1990, à 8 h. 30, à Aubonne, Tribunal de district, Maison-de-Ville, place du Marché, sous l'inculpation de désertion, d'abus et de dilapidation de matériel.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

18 juin 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, Lt-colonel Pierre-Ami Chevalier

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Martin Patrick, fils de Fernand et de Josiane, née Schneider, né le 5 novembre 1963, à Sainte-Croix, d'où originaire, sans profession; fus cond;

Schmid Michel, fils d'Albert et de Hilda, née Wicker, né le 17 décembre 1944, en Allemagne, originaire de Zurich, professeur; cp fus 438;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 5 juillet 1990, à 8 h. 30, à Aubonne, Tribunal de district, Maison-de-Ville, place du Marché, sous l'inculpation, pour Martin d'insoumission intentionnelle, et pour Schmid de refus de servir, subsidiairement d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

18 juin 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, major Jean-Marc Schwenter

33704

Citation

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Morisod Philippe, fils de *Gérald* et d'*Arlette*, née *Michel*, né le 6 février 1964, à Genève, d'où originaire, agent immobilier, actuellement sans domicile connu; gren chars à cp gren chars III/17;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 5 juillet 1990, à 8 h. 30, à Cossonay-Ville, Salle du tribunal de district, 2^e étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation d'une prescription de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

18 juin 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, Lt-colonel Pierre-Ami Chevalier

33704

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.06.1990
Date	
Data	
Seite	1178-1182
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 204

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.